



**Règlement du 16<sup>ème</sup> Tournoi National par Équipe de la Robertsau  
« Challenge Jean-Louis Dietrich »  
27 & 28 juin 2026  
N° de dossier : 2500333**

- 1) Le Tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions de la FFBaD. Ces éléments de règlement particulier complètent les dispositions du RGC et certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions.
- 2) Le Tournoi se déroulera en poules sous forme de rencontres par équipe. Le nombre maximum d'équipes est de 24. La constitution des séries sera faite par l'organisateur en fonction du nombre d'équipes inscrites et des classements des joueurs les composants.
- 3) Le Tournoi est ouvert aux joueurs séniors et aux catégories d'âge permettant de jouer en senior. Il prévoit 3 séries : Or – Argent – Bronze de NC à R4.
- 4) Les équipes engagées sont composées au minimum de 4 joueurs et au maximum de 6 joueurs avec un minimum de 2 hommes et 2 femmes. Chaque équipe est désignée par un nom d'équipe et choisira un capitaine qui sera responsable de la feuille de rencontre et de la composition de l'équipe.  
Un même joueur ne peut disputer plus de 2 matchs lors de la même rencontre. Chaque joueur figurant sur la feuille d'inscription devra disputer au minimum un match lors du tournoi. Tout joueur inscrit qui ne disputerait aucun match lors du Tournoi sera déclaré forfait. Il encourt les sanctions prévues à cet effet par la FFBaD.
- 5) Un joueur ne peut s'inscrire que dans une seule équipe. Le meilleur classement (simple/double/mixte) de chaque joueur ne pourra avoir une différence de plus de deux classements avec le meilleur joueur de son équipe (il est entendu ici un classement maximum R4, cf article 6).  
Exemple : un joueur D7/D7/D7 ne pourra pas faire partie de la même équipe qu'un joueur R4/R4/R4. Un joueur D7/R6/D7 pourra faire partie de cette même équipe.
- 6) Un joueur classé N dans une série pourra participer au tournoi sous réserve qu'il ne participe à aucune série où son classement est N3 ou supérieur.  
Exemple : Un joueur N3/R4/N3 pourra participer au tournoi mais ne pourra ni faire de simple, ni faire de mixte.
- 7) La date de prise en compte du classement est celle valable le jour du tirage au sort de la compétition.
- 8) Chaque rencontre est composée de 5 matches : 1 DH, 1 DD, 1 SH, 1 SD, 1 Mx.
- 9) Après le tirage au sort, au sein d'une équipe, le remplacement d'un joueur est permis selon les critères cumulatifs suivants :
  - Forfait involontaire, dûment justifié avant le remplacement, fourniture d'un justificatif ;
  - Le forfait ne permet plus à l'équipe de faire les 5 matches des rencontres suivantes ;
  - Le remplacement ne peut pas intervenir pendant une rencontre ;

- Le remplaçant a chacun de ses classements inférieur ou égal à chacun des classements de la personne qu'il remplace ;
  - Le remplaçant ne fait pas partie d'une autre équipe.
- 10) Lors d'une rencontre, en cas d'abandon sur blessure dûment constatée par le juge-arbitre, si le joueur concerné est inscrit sur un deuxième match, il pourra se faire remplacer par un autre joueur de son équipe, sur ce deuxième match, sous réserve de respecter les articles 5, 6, 7 et 22 du présent règlement.
- 11) Le classement de la poule se fera par l'attribution de points selon le barème :
- Match gagné : 1 point
  - Match perdu : 0 point
- 12) En cas d'égalité, les équipes seront départagées, dans l'ordre, au match-averages général, set-averages général, point-averages général, si l'égalité persiste, les équipes seront départagées à la rencontre particulière.
- 13) Les inscriptions, accompagnées du règlement, seront prises dans l'ordre d'arrivée. Elles se feront exclusivement via le site Badnet.  
Le paiement se fera par virement bancaire (IBAN : FR7610278010060002032190265 BIC CMCIFR2A).  
Les tarifs sont de 90 € pour une équipe de 4 joueurs, 105 € pour une équipe de 5 joueurs, 120 € pour une équipe de 6 joueurs. Nous n'accepterons qu'un paiement unique en un versement pour chacune des équipes.
- 14) L'ouverture des inscriptions est le mercredi 1<sup>er</sup> avril à minuit. La date limite de réception des inscriptions est fixée au samedi 20 juin 2026 à minuit. La date de tirage au sort est fixée au dimanche 21 juin 2026.
- 15) Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et être en possession de la licence 2025/2026 le jour de la date limite d'inscription.
- 16) Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des Forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours les pièces justificatives à la Ligue Grand Est de Badminton par tout moyen (adresse postale : 4 rue Jean Mentelin 67000 STRASBOURG ou adresse mail : [valeriesabigno@lgebad.com](mailto:valeriesabigno@lgebad.com)) prouvant la date de réception.
- 17) Le Juge-Arbitre de la compétition sera M. René GRAEF. Le GEO sera M. Léon KRIER.
- 18) Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points du règlement.
- 19) Les horaires diffusés avant la compétition le sont à titre indicatif.
- 20) Toute équipe devra se faire pointer dès son arrivée dans la salle le jour de la compétition. Si un joueur qui a pointé est en retard sur le terrain à l'appel du match, le Juge-Arbitre pourra le disqualifier.
- 21) Chaque équipe doit être présente dans la salle une demi-heure avant son premier match. Chaque équipe ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelée jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au Juge-arbitre et à la table de marque.

- 22) 15 minutes avant chaque rencontre, le capitaine de chaque équipe devra valider la composition indiquant les joueurs participants aux 5 matchs de la rencontre. Seuls les joueurs présents dans la salle peuvent prendre part à la rencontre concernée. L'ordre des matchs est DH, DD, SH, SD, Mx, sauf décision contraire du juge arbitre au dépôt des deux compositions d'équipe.
- 23) Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des équipes et relevant de la saisie des matchs seront supportées par l'équipe en cause.
- 24) Durant les rencontres, les équipes devront fournir les volants à part égale.
- 25) Le volant officiel du tournoi est le Yonex AS20.
- 26) Le temps minimum de repos entre les matchs est de 20 minutes.
- 27) Le temps dit d'échauffement maximum accordé sur le terrain est de 3 minutes à partir de l'appel du match déduis du temps de repos.
- 28) Tout volant touchant au plafond, la structure de celui-ci, l'éclairage ou à un élément suspendu au-dessus du terrain est compté 2 fois "let" au service, "faute" à la 3<sup>e</sup> fois d'affilée, et "faute" au cours de l'échange.
- 29) La plupart des matchs sont auto-arbitrés. Cependant tout joueur pourra faire appel au Juge-Arbitre à tout moment du Tournoi. Le Juge-Arbitre pourra désigner un arbitre, si disponible dans la salle, s'il le juge nécessaire.
- 30) Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les équipements nécessaires à son match.
- 31) Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre durant les deux jours de compétition.

Toute participation au Tournoi implique l'adhésion totale au présent règlement.